

Conseil régional 15 décembre 2011
Intervention d'Henriette Zoughebi
Vice présidente en charge des lycées et des politiques éducatives

La gestion des 469 lycées publics que compte l'Ile de France est une des **compétences majeures** de la Région. Elle touche directement **500 000 lycéen-ne-s et leurs familles, 40 000 professeurs et 8700 agents régionaux**, qui y travaillent. Elle concerne plus largement l'ensemble des francilien-ne-s car en participant à la formation des jeunes, le conseil régional contribue à la construction d'une société plus dynamique et plus juste. Depuis que le président m'a confié la responsabilité des lycées et des politiques éducatives, je me rends très régulièrement dans les établissements scolaires. Je sais aussi que nombre d'entre vous, représentant la région dans les conseils d'administration, ont à cœur d'y être présents. Je tiens ici à vous remercier pour votre engagement au quotidien. Nous partageons en effet au sein de cette assemblée la volonté de travailler au plus près des communautés scolaires

L'adoption du budget de l'enseignement secondaire, 2eme budget en volume après les transports, est donc un acte particulièrement important pour notre collectivité.

A la lecture de l'annexe 7, vous avez pu constater que **la région garde le cap** qu'elle s'est fixé en début de mandature et **confirme sa priorité pour l'éducation** malgré un cadre financier de plus en plus contraint.

Ainsi, **en investissement**, les autorisations de programme sont en hausse de 27 millions d'euros soit +7.3%.

Concernant les **crédits de paiement d'investissement**, les 480 Me affectés représenteront en 2012 plus de 27% des dépenses d'investissement de la région.

En **fonctionnement**, le budget est en hausse de 20 millions d'euros et atteint 10% du budget régional, permettant à la fois de donner les moyens de fonctionner aux établissements, mais également de mettre en œuvre les politiques publiques que nous souhaitons engager.

Il faut également avoir en tête que **s'ajoutent à ces dépenses** en direction des lycéen-ne-s, les dépenses de **rémunération des agents des lycées** pour 287 millions ou encore le **financement de la part régionale de la carte imagine R** pour plus de 15 millions.

Parce que l'éducation est d'abord un **investissement d'avenir** et non une charge budgétaire, parce que le diplôme est la meilleure protection contre le chômage, **notre collectivité ne pratique pas de RGPP.**

Elle respectera ses engagements à l'égard des jeunes pour que se dessine une **école de l'égalité et de la réussite** de toutes et tous, quelques soient les origines sociales et géographiques.

Quelques précisions d'abord en ce qui concerne **l'investissement et plus particulièrement la question des constructions, rénovations**, réparations et opérations de maintenance immobilière.

Je vous rappelle que nous adopterons en novembre 2012 un nouveau programme d'investissement pour les 10 années à venir. Dans ce cadre, ce budget est donc **particulièrement important** puisqu'il correspond au **financement de la première année de ce nouveau plan décennal.**

180M€ d'autorisations de programme seront consacrés aux études pour la construction de lycées ou d'internats et les rénovations. Ces AP permettront de porter, à terme, la capacité d'investissement en matière de constructions neuves et de rénovation à près de 250 millions d'euros.

L'effort consenti, nous permettra de

- **financer les travaux du plan internat**

- de lancer les études pour **la construction en zone dense d'un lycée neuf** « zéro énergie
- , de **financer les travaux pour les opérations de rénovation engagées** : une trentaine de chantiers en cours pour un montant total de 630 millions d'euros, et une vingtaine d'autres devraient débiter au cours de l'année 2012.
- De lancer de nouvelles **rénovation –extensions** avec **l'engagement de 26,5 M€ d'études** permettant **l'équivalent de 4 grosses rénovations globales.**

133 M€ sont par ailleurs consacrés aux grosses réparations et à la maintenance des établissements.

50 M€ sont affectés à la **rénovation thermique**, dans le respect de l'engagement pris dans le cadre du plan climat régional, dont 35 dans le cadre des « grosses réparations » sur des bâtiments particulièrement énergivores. Au delà de la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, nous pouvons espérer à moyen terme que cet investissement nous permettra de ne pas subir, au travers de la DGFL, l'augmentation inéluctable du coût de l'énergie.

A tout cela s'ajoute **l'expérimentation d'un budget participatif** avec une trentaine d'établissements pour un montant de 3 M€

Cet effort financier constitue **un signe fort pour le nouveau programme 2012** qui sera adopté à l'automne. Nous avons adopté un premier rapport d'étape en novembre dernier qui en définit les grandes orientations. Un programme ambitieux qui développera des lycées polyvalents, avec une offre diversifiée, équitablement répartie sur l'ensemble du territoire francilien et qui sera nécessairement articulé avec les autres grands projets d'aménagement du territoire.

Cette capacité d'investissement, c'est important de le dire, **contribue au développement économique de l'Ile-de-France** notamment par son impact sur l'emploi dans le secteur du bâtiment. **8000 emplois sont générés** en permanence par les gros chantiers, les travaux de maintenance et d'entretien, les études en cours °

. Au delà, les très beaux lycées neufs ou rénovés que la Région réalise, comme à Evry où nous avons inauguré avec le président lundi dernier le lycée du Parc des Loges constituent autant de **signaux dans le paysage urbain qui témoignent de la place de l'éducation et donc des jeunes franciliens dans la cité.** C'est très important pour les jeunes eux même et leurs enseignants au delà de l'amélioration immédiate de leurs conditions d'études. J'ai en tête la rénovation du lycée professionnel Hector Guimard inauguré à la rentrée ou encore celle du lycée Sujer à Saint Denis. A chaque fois ce qui nous est renvoyé lors des visites après travaux c'est le sentiment des jeunes d'être respectés par la région et plus largement la société.

Concernant maintenant les crédits d' **équipements**, très importants, parce que la réussite des élèves se joue d'abord dans la classe. Plus de 62M€ seront affectés au matériel pédagogique et aux nouvelles technologies . L'année 2012 sera marquée par **l'achèvement du déploiement des ENT dans tous les lycées publics**, Il me semble important que chacun mesure la portée du bouleversement induit par l'irruption de ces ENT dans les lycées. Je suis convaincue que ce sera une formidable opportunité, pour la réussite de tous les jeunes, si les professeurs sont suffisamment formés et accompagnés dans cette petite révolution. Mais selon l'enquête de l'ARF, en 2009, si la France se situe au **8^e rang européen concernant l'équipement informatique** de ses établissements secondaires, **l'usage du numérique la place en queue de peloton, au 24^e rang.** Nous exigeons aujourd'hui de l'Etat, dans le cadre de ses compétences, qu'il soit lui aussi à la hauteur des enjeux.

De notre côté, nous poursuivrons l'effort budgétaire, notamment pour l'accès au très haut débit, indispensable au bon fonctionnement des ENT.

Au final, ce budget d'investissement doit permettre d'offrir dans les établissements publics de bonnes conditions d'études et de mettre en œuvre sur la durée, un programme volontariste

de constructions rénovations qui permette de combattre les inégalités et de développer des établissements où les élèves de toutes origines sociales, de tous niveaux scolaires doivent pouvoir étudier et progresser ensemble.

Le budget de fonctionnement, 2eme partie de l'annexe 7. s'élève à 245 Me, soit une hausse de 20 millions d'euros par rapport à 2011.

La **dotation globale de fonctionnement** des établissements publics est en **augmentation de 6 millions** ce qui permet de prendre en compte l'augmentation du coût de la vie pour 3 Millions et le financement du fonds de mutualisation mis en place par la réforme du barème adoptée en septembre 2011 pour 3 millions également. Je rappelle que ce fonds permettra de réagir beaucoup plus rapidement aux besoins complémentaires des lycées en cas d'imprévu. Chacun a pu constater que **le budget est également marqué par une hausse du forfait d'externat**. Je rappelle que ce forfait permet le financement des charges de fonctionnement des lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat pour la part matériel, mais également pour les charges de personnels techniques d'entretien et de service.

Je tiens à être très claire sur le sens de cette décision afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté. Nous sommes très nombreux ici à **défendre la laïcité**, une laïcité qui n'est ni pour ni contre les religions, mais qui constitue une valeur universelle de paix entre les peuples et l'un des principes de base du service public.

Je suis personnellement, profondément convaincue, que **seule l'école publique, laïque et gratuite crée le lien social indispensable pour faire face aux défis d'un monde en crise, parce que c'est l'école du tous ensemble**, qui transmet une culture commune respectueuse de la diversité de la société française. Cette école est aujourd'hui **doublément attaquée** : l'enseignement public est affaibli par la réduction drastique des moyens de l'Etat et une mise en concurrence des établissements qui fait entrer la loi du marché dans l'école, en premier lieu au bénéfice de l'enseignement privé.

L'entre soi se développe de façon inquiétante dans nos lycées tout particulièrement dans les quartiers aux populations les plus favorisées.

Notre priorité est d'agir contre cette évolution et **pour créer dans les lycées publics franciliens les conditions de l'égalité et de la réussite** de tous les lycéen-ne-s.

Mais dans le même temps, la région a **l'obligation de respecter la loi**, en l'occurrence le code de l'éducation dans sa partie relative aux établissements privés, quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur le contenu de la loi. Je mène actuellement pour la région des négociations avec les représentants des établissements privés pour une revalorisation du forfait plus en conformité avec le code l'éducation. **Ces négociations ne sont pas encore conclues mais elles nous imposent de prévoir au budget les crédits correspondants à cette revalorisation.**

En matière d'aides aux élèves et à leurs familles, les crédits inscrits au budget s'élèvent à plus de 24 Millions

Ils devront d'une part nous permettre de **poursuivre le renouvellement des manuels scolaires** pour les classes de terminale des séries générales et technologiques, concernées par la réforme des programmes à la rentrée prochaine Cet engagement renouvelé pour la gratuité implique un effort budgétaire important de 13 M€ Mais c'est pour nous un principe essentiel sur lequel on ne peut transiger, parce qu'il **relève du droit à l'éducation pour tous**, au moment où l'immense majorité des jeunes poursuit une scolarité au delà de 18 ans.

Ils nous permettrons d'autre part **de maintenir les aides sociales** relatives à la demi-pension, ou encore de financer l'équipement des élèves de séries professionnelles dans les mêmes conditions que l'an passé.

Enfin, en ce qui concerne l'action régionale en matière de schéma des formations, le budget est également en hausse

Nous aurons en effet à faire face à d'importants **chantiers très attendus**. Il s'agit de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs issus de la consultation lycéenne et de la délibération présentée par le groupe PS en septembre sur la lutte contre le décrochage scolaire. Il nous faudra en outre financer

- la montée en puissance du **dispositif « jeunes pour l'égalité »** dont le lancement cette année a généré une forte demande avec 900 enseignants et personnels de l'éducation, 4000 lycéen-ne-d'ores et déjà impliqués)
- le développement du dispositif **« entreprises partenaires des jeunes »**
- Des actions pour la **démocratie et l'implication des lycéen-ne-s** dans la vie de leur lycée avec les dispositifs « action lycéenne », ou encore le lancement expérimental d'une part de budget participatif,
- l'organisation des **assises régionales de lutte contre le décrochage** scolaire et les actions qui en découleront

Il ne s'agit évidemment pas pour la Région de se substituer à l'état mais d'offrir un cadre pour aider les jeunes à construire leur projet d'avenir, et à s'ouvrir au monde et pour accompagner les projets construits dans chaque lycée par des équipes qui s'engagent pour la réussite de leurs élèves, **des équipes mobilisées dans la grève aujourd'hui et à qui je veux exprimer toute ma solidarité.**

Pour conclure, vous comprendrez que nous avons construit un budget de l'enseignement secondaire avec l'ambition d'être à la hauteur des besoins, au plus près de la réalité des établissements. Cette réalité nous avons pu l'analyser à partir des rencontres

- avec les 2000 lycéen-ne-s qui ont participé à la **consultation** régionale au printemps dernier,
- avec les 600 participants proviseurs, enseignants, élus locaux qui se sont exprimés dans les 12 **débats territoriaux** sur le programme d'investissement
- avec les chercheurs, les experts de l'éducation nationale, qui ont participé à la 1ère journée de travail de notre **observatoire régional** de la mixité sociale et de la réussite scolaire. Les données présentées lors de cette séance d'installation par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme que je tiens ici à remercier, ont montré à quel point **la question des inégalités territoriales, scolaires et sociales est majeure** dans nos lycées franciliens et pèse sur la réussite des jeunes

Cette question de l'égalité est centrale pour la Région. Elle sera notre fil rouge dans les politiques que ce budget va nous permettre de mettre en œuvre

Pour terminer, je tiens à remercier l'unité lycée, saluer le travail mené par Ariane Azema, avec Catherine Deshors et toute son équipe, remercier également l'ensemble des élus de la commission lycée et le président Didier Fischer pour leur engagement et leurs contributions sur ce budget, des lycées, compétence historique de la région, pour laquelle nous faisons ensemble le choix de la réussite.

Je vous remercie.